Image not found or type unknown

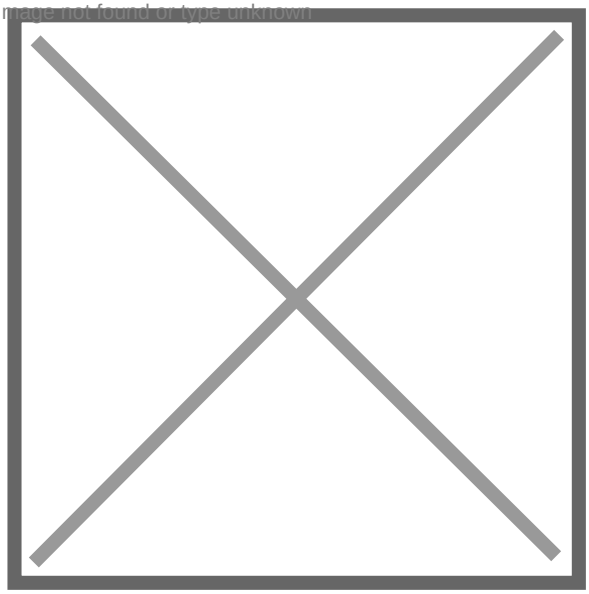

Indemnisation suite préjudice corporel

Par **mistrale**, le **05/03/2013** à **20:22**

Mon fils en 1997 avait 7 ans, il passait la fin de semaine chez son père. Ce dernier avait un rendez-vous professionnel et il a emmené mon fils dans une propriété en forêt de Maisons-Laffitte car il participait à uné réunion pour une association.

Mon fils est sorti de la voiture où il sommeillait et est tombé dans un puits de 27 mètres, il a eu plusieurs traumatismes dont un rein muet.

Mon fils a aujourd'hui 23 ans et il devrait être indemnisé pour cet handicap.

Je vous remercie de bien vouloir me conseiller pour que je puisse entreprendre des démarches en ce sens.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés